

N° Spécial
Élargissement
des consignes de tri



Du nouveau dans mon bac de tri :

Dans le prolongement de la collecte séparée des papiers et cartons dans les bornes de proximité, la Communauté de communes poursuit sa dynamique en faveur du tri des déchets. Désormais, **TOUS** les emballages plastiques rejoignent le bac de tri. Un geste simplifié pour réduire les tonnages d'ordures ménagères.



BOUTEILLES
ET FLACONS
EN PLASTIQUE



EMBALLAGES
MÉTALLIQUES



BRIQUES ALIMENTAIRES
NON APLATIES



FILMS, BLISTERS,
SACS ET SACHETS
EN PLASTIQUE



POTS
ET BOITES
EN PLASTIQUE



BARQUETTES
EN PLASTIQUE
ET EN POLYSTYRENE



AUTRES
EMBALLAGES

Bien trier :

- Je vide mes emballages sans les rincer,
- J'évite de les compresser et de les imbriquer,
- Je peux laisser les bouchons et les opercules,
- **Je jette en vrac, pas en sac !**

Que reste t-il dans mes ordures ménagères ?

- Couches, lingettes et autres déchets d'hygiène,
- Les petits objets en plastique cassés ou hors d'usage,
- Litières d'animaux
- Vaisselle cassée ...



J'apporte
à la borne...

Uniquement des papiers
et des emballages
en carton propres !



Oui



Cahiers, bloc-notes



Courriers
et enveloppes



Livres, catalogues
et annuaires



Journaux, magazines
et prospectus



Emballages en carton

Non



Les briques alimentaires



Emballages en carton souillés, gras
ou avec des restes de nourriture



Polystyrène
et plastique

Les bouteilles plastiques se transforment
en vêtements !



Recyclez votre lettre

A conserver !
votre Mémo tri



Des questions sur le tri ?

Contactez vos ambassadeurs de tri :
03 44 04 53 90
ambassadeurs@ccpv.fr



Communauté de Communes
de la Picardie Verte
3, rue de Grumesnil, 60220 Formerie

picardieverte.com

Téléchargez l'application TRIONS-BIEN
pour tout savoir sur les déchets !
(consignes de tri, jours de collecte, localisation
des colonnes à verre et bornes à papier...)

Trions-bien



Picardie Verte
Communauté de Communes

L'information déchets
de la Picardie Verte.